

Un an après, où en est-on ?



UNE GOUVERNANCE SIMPLIFIÉE

L'ÉLARGISSEMENT DE L'APPRENTISSAGE

L'INDIVIDU AU CŒUR DU SYSTÈME

LA REFOUDATION DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

LA QUALITÉ DE LA FORMATION, ACTE II

113 décrets et textes d'application de la loi publiés



1 seule instance nationale quadripartite **gouverne et finance** la formation professionnelle et l'apprentissage : **France compétences**



11 opérateurs de compétences agréés pour accompagner **1 734 700** entreprises dans **329 branches** (21 341 000 salariés)



1 association paritaire interprofessionnelle créée pour la promotion et la gestion des certificats CLÉA : **Certif Pro**

France compétences, l'instance unique de gouvernance et de financement



Répartit les fonds : alternance (Régions, Opco, ASP), plan TPE-PME (Opco), CPF (CDC), CPF transition (CPIR), demandeurs d'emploi (État/Pic), CEP (opérateurs régionaux)

Organise et finance le CEP des actifs occupés (hors agents publics) et assure la médiation pour les usagers

Régule le système de certifications professionnelles *via* le RNCP et le Répertoire spécifique

Évalue les politiques publiques et formule des recommandations aux instances publiques

Prochaine étape

• Dans chaque région, une **Commission paritaire interprofessionnelle (Transition Pro)** instruira les demandes de prise en charge financière des CPF de transition, et assurera l'information du public sur le CEP et le déploiement des certifications paritaires interprofessionnelles

1^{er} janvier 2020

Un an après, où en est-on ?



Infographie Centre Inffo
5 septembre 2019 www.centre-inffo.fr

UNE GOUVERNANCE
SIMPLIFIÉE

L'ÉLARGISSEMENT DE L'APPRENTISSAGE

L'INDIVIDU
AU CŒUR
DU SYSTÈME

LA REFONDATION
DES CERTIFICATIONS
PROFESSIONNELLES

LA QUALITÉ
DE LA FORMATION,
ACTE II

29 ans révolus :
l'âge limite pour **entrer**
en apprentissage



554 nouveaux CFA
déclarés dont 70 pour l'Île-de-France.



Au total : 1 519 CFA en septembre 2019

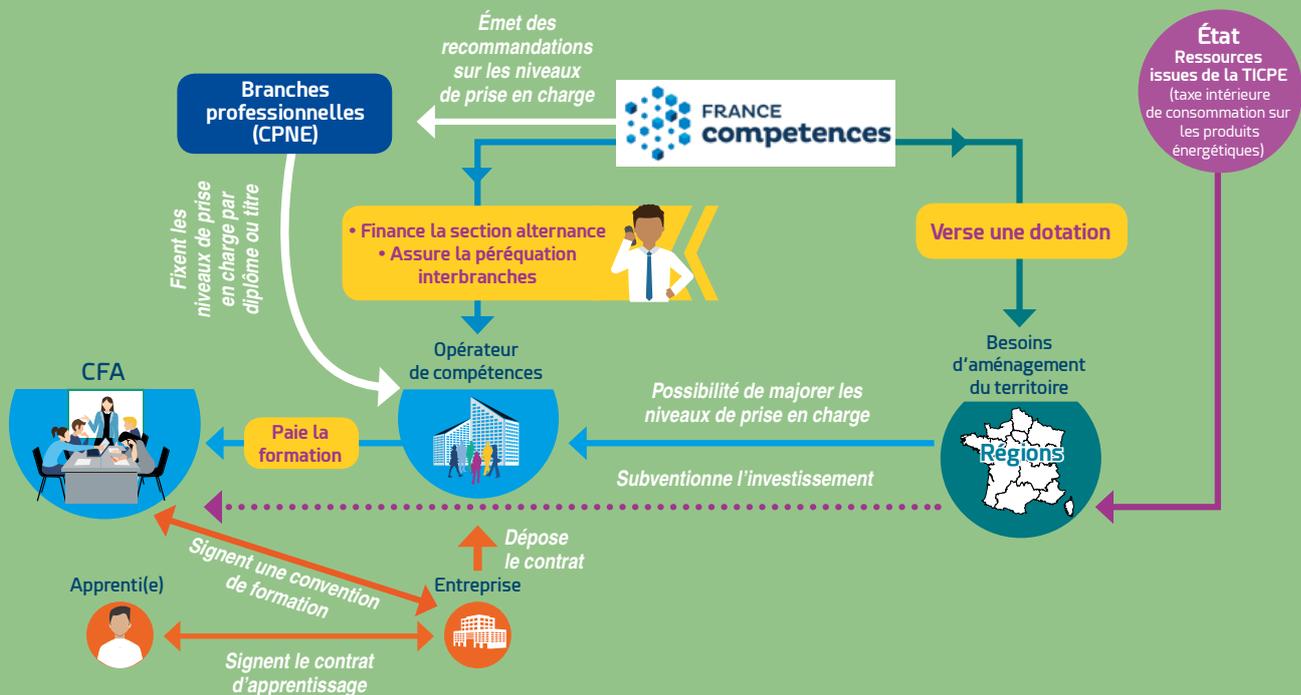
6 728

recommandations de France
compétences vers **163** branches
pour les **niveaux de prise**
en charge financière des formations

+4,9 % d'apprentis dans le secteur
privé depuis juin 2018 (458 000 apprentis en septembre
2019 dans les secteurs public et privé)



Nouveau système de financement de l'apprentissage



Prochaines étapes



Un an après, où en est-on ?



L'INDIVIDU AU CŒUR DU SYSTÈME

UNE GOUVERNANCE
SIMPLIFIÉE

L'ÉLARGISSEMENT
DE
L'APPRENTISSAGE

LA REFOUDATION
DES CERTIFICATIONS
PROFESSIONNELLES

LA QUALITÉ
DE LA FORMATION,
ACTE II

500 euros par an :
le CPF est monétisé avec un **plafond de 5 000 euros** (800 et 8 000 euros pour les personnes non qualifiées ou handicapées)



27,5 millions
de **comptes CPF** crédités
d'au moins 1 euro (hors agents publics)



10 000 organismes
de **formation** prêts à répondre
aux demandes de CPF

18 nouveaux **opérateurs régionaux** en cours de sélection par France compétences pour délivrer le CEP actifs occupés (hors agents publics)



En 2019, une conversion en euros avec un potentiel de 3 240 euros pour démarrer dès l'ouverture de l'appli CPF

> Grâce à la monétisation des comptes Dif et CPF, un salarié en activité depuis 2004, qui n'aurait jamais mobilisé ses droits Dif/CPF, dispose en 2019 d'un capital de 3 240 euros pour utiliser son CPF.

Reliquat Dif reporté sur le compte CPF

120 h

Compteur CPF

24 h

2015

2016

2017

2018

2019



48 h

72 h

96 h

120 h x 15 euros
= 1 800 euros

→ **3 240 euros** ←

96 h x 15 euros
= 1 440 euros



Prochaines étapes

1^{er} janvier
2020

• Mise en ligne de l'appli CPF par la Caisse des dépôts et consignations

• 18 nouveaux opérateurs régionaux prennent le relais des Fongecif / Opacif pour délivrer du CEP aux actifs occupés (hors agents publics)

• 1 CPIR (Transition Pro) par région instruit les demandes de prise en charge financière des CPF de transition et assure l'information du public sur le CEP

Novembre
2019

Un an après, où en est-on ?



UNE GOUVERNANCE
SIMPLIFIÉE

L'ÉLARGISSEMENT
DE
L'APPRENTISSAGE

L'INDIVIDU
AU CŒUR
DU SYSTÈME

LA REFONDATION
DES CERTIFICATIONS
PROFESSIONNELLES

LA QUALITÉ
DE LA FORMATION,
ACTE II

9 critères examinés par France compétences pour toute nouvelle **demande d'enregistrement ou révision** d'une certification au RNCP

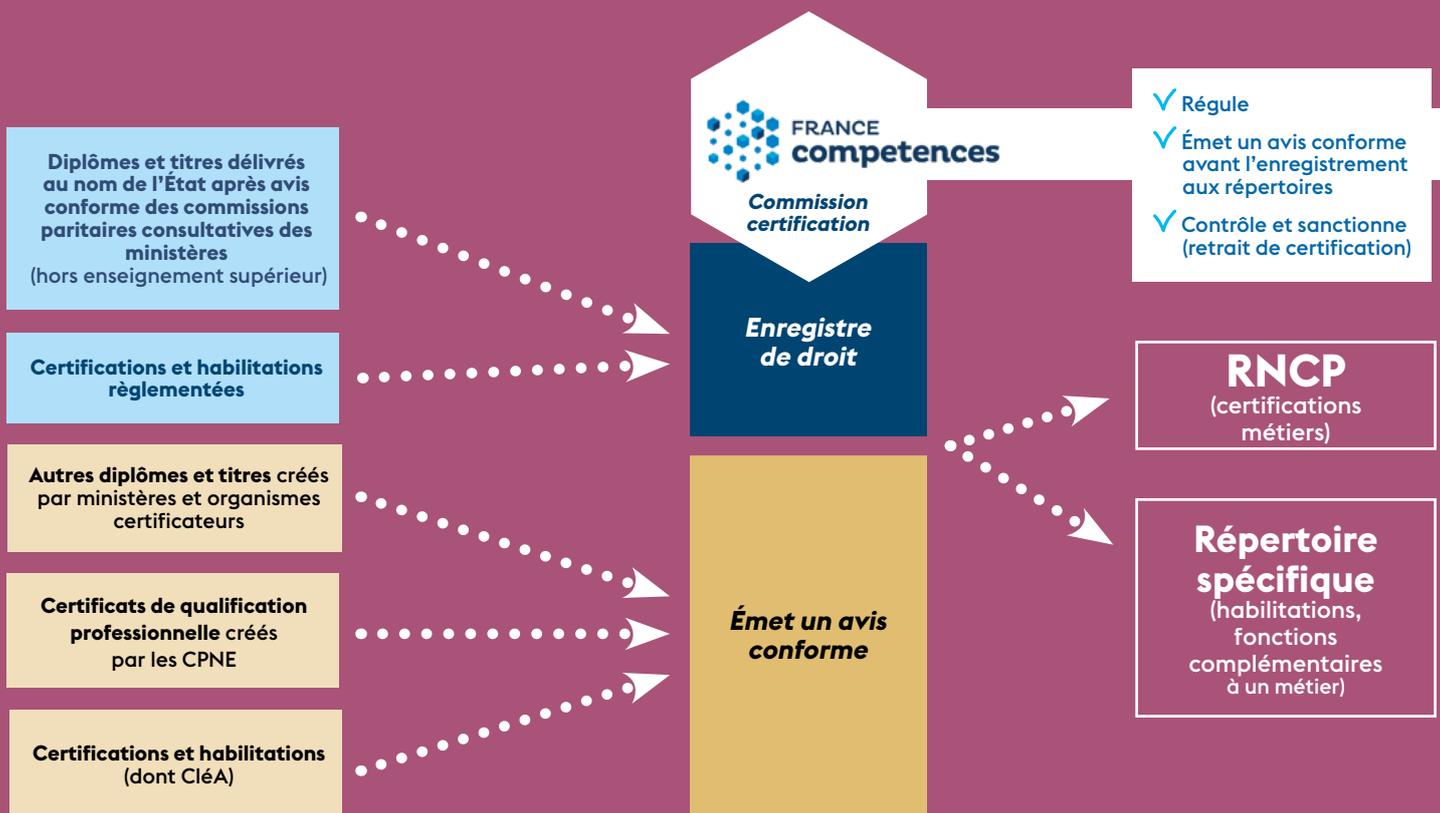


8 niveaux de certification déclinés en **3 descripteurs** (alignement sur le cadre européen de certifications) caractérisent une certification professionnelle

5 ans maximum : durée de vie d'une certification enregistrée aux répertoires

2 répertoires nationaux : RNCP (7 958 certifications) et Répertoire spécifique (2 176 certifications et habilitations)

Nouveau processus d'enregistrement des certifications professionnelles



Un an après, où en est-on ?



UNE GOUVERNANCE
SIMPLIFIÉE

L'ÉLARGISSEMENT
DE
L'APPRENTISSAGE

L'INDIVIDU
AU CŒUR
DU SYSTÈME

LA REFOUDATION
DES CERTIFICATIONS
PROFESSIONNELLES

LA QUALITÉ
DE LA FORMATION,
ACTE II

1 certification
nationale unique



remplacera au
1^{er} janvier 2021

l'enregistrement Datadock
ou l'une des 53 certifications
de la liste Cnefop nécessaires
pour accéder aux fonds
publics ou mutualisés



32 indicateurs composent

le référentiel national de la future
certification unique

3 ans : le cycle de vie
de la future certification
nationale qualité



32

60 300 organismes
de formation inscrits
dans Datadock,
dont 40 800 référencables



51 acheteurs publics et paritaires
responsables de la qualité de l'offre de
formation (Régions + État + Opco + CDC + Pôle
emploi + Agefiph + CPIR)

Qualité : certification obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2021 pour les prestataires de développement de compétences demandant un financement public ou mutualisé



Prochaines étapes

• Publication d'une première liste d'organismes certificateurs habilités à délivrer la certification nationale unique qualité (sur le site du ministère du Travail)

1^{er} janvier
2021

• Obligation de certification nationale unique qualité pour tous les prestataires de développement de compétences (hors CFA existant avant la loi du 5.9.2018)

1^{er} janvier
2022

• Obligation de certification nationale unique qualité pour les CFA existant avant la loi du 5.9.2018

Septembre
2019